

CERTIFICATION D'ÉLECTION SANS CONCURRENT

Je, soussignée, présidente d'élection, déclare par les présentes avoir reçu et accepté les candidatures suivantes pour les postes à combler au sein du comité de direction du Département régional de médecine générale de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec selon l'article 5 du *Règlement concernant la composition du comité de direction, les modalités d'élection ou de nomination et la durée de leur mandat*, 2^e aliéna, paragraphe a).

1. Docteure Marie-Christine Fréchette du réseau local de services d'Arthabaska-et-de-l'Érable
2. Docteure Stéphanie Perron du réseau local de services du Centre-de-la-Mauricie
3. Docteur Pierre Martin du réseau local de services de Trois-Rivières

Les candidats sont déclarés élus.

En foi de quoi, j'ai signé ce certificat, à Trois-Rivières.

Le 30 mars 2018



Annie Lavigne, présidente d'élection

858, terrasse Turcotte, Trois-Rivières (Québec) G9A 5C5
Tél. : 819 375-3111 poste 20203